

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 783

présenté par

Mme Allain, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton,
M. Cavard, M. Coronado, M. de Ruy, M. François-Michel Lambert, M. Mamère,
Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE PREMIER

Après la première phrase de l'alinéa 14, insérer la phrase suivante :

« L'évaluation de cette double performance doit privilégier des indicateurs renouvelés, en faisant référence à l'unité d'emploi plutôt qu'à l'unité de surface, en excluant les aides publiques et en tenant compte des coûts et bénéfices environnementaux de l'activité agricole. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est essentiel de revoir les référentiels utilisés en économie agricole.

Les indicateurs actuels sont le reflet de l'approche productiviste de l'après-guerre, et ne sont plus en phase avec les nouveaux défis à relever. Les politiques nationales sont aujourd'hui peu efficaces, peu efficaces, peu cohérentes avec une compétitivité seulement établie sur le principe d'un moindre coût du travail plutôt que sur la valorisation d'une valeur ajoutée (VA) qui tiendrait compte de la quantité de travail, de la qualité des produits, etc.

Cet amendement propose de prendre en compte de nouveaux critères, qu'il faudra définir conjointement avec les acteurs du monde agricole, académique et professionnels.

L'évaluation de l'efficacité individuelle et collective des systèmes de production devrait combiner plusieurs types d'information :

- des critères technico-économiques : efficacité, résultat net, valeur ajoutée, revenu disponible pour le travail,

- des critères d'impact et de convergence en vue d'une gestion durable des ressources naturelles, du maintien du niveau d'emploi, de la qualité et de la disponibilité alimentaire dans le cadre de filières viables,
- des critères d'incidence sur les finances publiques et sur la collectivité nationale.

Cette évaluation concernerait les systèmes de production tels qu'ils sont identifiés aujourd'hui dans les principaux types d'agriculture.